

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : Maître de Conférences
Article de référence : art. ... du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié
Numéro du poste : 61MCF0095
Section CNU : 61
Profil de publication : Automatique, Contrôle et Optimisation des Systèmes Dynamiques
Localisation : ENSEM, 2 avenue de la Forêt de Haye, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Job profile et EURAXESS :

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) :
The candidate will carry out their teaching activities at ENSEM (master degree in Engineering) and their research activities at CRAN in the field of control of continuous systems.

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes)
Control Engineering

Profil du poste :

Profil enseignement :
La personne recrutée intégrera le département Sciences de l'Information de l'École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) de l'Université de Lorraine. Elle assurera des enseignements (cours, travaux dirigés et travaux pratiques) dans le domaine de l'Automatique pour les deux diplômes de l'ENSEM (Energie et Systèmes Numériques) et la formation par apprentissage.
Les compétences attendues portent plus particulièrement sur le contrôle et l'optimisation des systèmes dynamiques. Elle assurera principalement des enseignements en identification, contrôle et observation des systèmes dynamiques linéaires et non linéaires. Elle sera également amenée à participer à des enseignements du nouveau parcours "Systèmes Autonomes" et s'impliquera dans le montage de nouvelles plateformes pédagogiques, notamment dans le cadre des projets Pacte-Région Grand-Est (micro-réseaux d'énergie et Urbanloop). La personne recrutée devra faire preuve de sa capacité à s'inscrire dans des activités collectives et pédagogiques au sein d'une école d'ingénieur(e)s.

Composante/UFR : Ecole Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM)

Mots-clés enseignement : Automatique

Profil recherche :
La personne recrutée mènera ses recherches sur les aspects théoriques du contrôle des systèmes dynamiques au sein du Département Contrôle, Identification, Diagnostic (CID) du CRAN. Le profil recherche est ouvert, la priorité sera donnée à l'excellence du dossier académique et au projet de recherche. A qualité équivalente, l'intégration du projet de recherche dans la thématique du contrôle basé optimisation et/ou données sera appréciée. Le(La) lauréat(e) participera au montage de projets de recherche et de collaborations nationaux et internationaux et contribuera au développement des partenariats économiques du laboratoire.

Nom laboratoire : Centre de Recherche en Automatique de Nancy (CRAN)

Numéro unité du laboratoire : UMR 7039 Université de Lorraine - CNRS

Mots-clés recherche : Automatique, Contrôle basé optimisation et/ou données

Informations complémentaires :

Enseignement :

Département d'enseignement : ENSEM Université de Lorraine
Lieu(x) d'exercice : Vandœuvre-lès-Nancy
Equipe pédagogique : Département Sciences de l'Information (SI)
Nom Directeur département : Jean-François PETIN
Tél Directeur dépt : +33 6 45 74 31 67
Email Directeur dépt : jean-francois.petin@univ-lorraine.fr
URL dépt : : <https://ensem.univ-lorraine.fr>

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : CRAN site ENSEM
Nom Directeur labo : Didier WOLF
Tél Directeur labo : +33 6 78 51 53 81
Email Directeur labo : didier.wolf@univ-lorraine.fr
URL labo : : <http://www.cran.univ-lorraine.fr>
Descriptif laboratoire : Cf. URL labo
Descriptif projet : Cf. URL labo

Description des activités complémentaires :

Autres informations :

- *L'audition des candidat(e)s par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle (décret n°84-431 du 6 juin 1984), sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation est non-publique.*

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non

Sous forme :

de leçon

de séminaire

de présentation des travaux de recherche.

- Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur ou la directrice de composante de formation, ainsi que le directeur ou la directrice de laboratoire du poste concerné **au plus tard le 17 mars 2023.**
- Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.